

Annexe 6 : Explication et Mail de M. SALASSE sur la synthèse des enjeux

Comme mentionné dans l'étude d'impact, la carte de synthèse des enjeux était initialement issue du croisement des analyses pour l'ensemble des groupes et des problématiques. Le principe étant qu'un enjeu majeur ou fort pour une parcelle ou un groupe de parcelles (espaces de fonctionnalité pour les espèces de faune qu'on observe sur une parcelle mais dont l'espace vital ne se milite pas à la parcelle en question) confère un enjeu majeur ou fort dans la somme des enjeux. Cependant, cette carte de synthèse a depuis été retravaillée en intégrant notamment les 2 cartes de synthèses (1 enjeu flore, 1 enjeu faune) fournies par la DREAL aux Ecologistes de l'Euzière en février 2012.

Ci –après le mail de Jean-Paul SALASSE du 05/12/2014 où il explique l'intervention de la DREAL.

De : Jean-Paul Salasse [mailto:jean-paul.salasse@euziere.org]
Envoyé : vendredi 5 décembre 2014 15:51
A : Nicolas VANEL
Cc : alain.martinez@ville-ales.fr
Objet : Re: Enjeux Saint Hilaire

Monsieur,

je crois connaître l'origine de ces écarts.

Notre premier rendu, en 2011, avait donné des cartes assez "rouges" et la DREAL (Luis de Suza) était intervenue en disant qu'on avait surestimé un certain nombre d'enjeux. La DREAL avait fourni 2 cartes (1 enjeux flore, 1 enjeux faune) - que je n'ai pas en SIG, mais seulement en copie A3 - en février 2012, que nous avons repris à notre compte pour établir une nouvelle carte de synthèse qui semble assez bien correspondre avec la carte "somme des enjeux" que vous me présentez.

Nous avons fait tellement de cartes sur ce site que je m'y perds un peu, étant entendu que les personnes ayant fait l'essentiel du terrain ne sont plus dans l'équipe Ecologistes de l'Euzière aujourd'hui et que j'ai du mal à retrouver les cartes SIG de l'époque.

Il y a donc une réelle incohérence au vu des cartes que vous avez, puisque le principe est qu'un enjeu majeur ou fort pour une parcelle ou un groupe de parcelles (espaces de fonctionnalité pour les espèces de faune qu'on observe sur une parcelle mais dont l'espace vital ne se milite pas à la parcelle en question) confère un enjeu majeur ou fort dans la somme des enjeux, ce qui est logique.

Ce sont donc les cartes par groupes qui sont obsolètes dans ce que vous me montrez, parce qu'elles ont été redéfinies ensuite au vu des remarques de la DREAL.

Il me semble que la carte "somme des enjeux" est correcte (mais je n'en vois qu'une partie), mais elle doit être appuyée par des cartes par groupes en cohérence, que je n'ai pas à disposition à l'heure actuelle.

Jean Paul SALASSE
Directeur
Les Ecologistes de l'Euzière
Domaine de Restinclières
34 730 Prades le Lez
Standard: 04 67 59 54 62
Fax: 04 67 59 55 22